




PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 28 février 2022, à 17 h 30, à la salle de la Maison des jeunes située au sous-sol de l'école L'Aventure au 4, rue Principale Ouest, au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2022 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024 seront adoptés.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à L'Ascension, ce 17 février 2022



Léonne Bergeron
Directrice générale par intérim